

Série de séminaires Au TOP avec les Swiss GAAP RPC

RPC Compact (certification optionnelle)
07.05., 28.05., 18.06., 27.08., 17.09.2020

RPC Intensif (recommandations spécifiques
à la branche et thèmes d'actualité)
04.11., 11.11., 03.12.2020

- Possibilité d'inscription à une ou plusieurs journées de séminaire ou à l'ensemble de la série
- Lors des séminaires «RPC Compact», vous acquérez 5 jours durant les bases et connaissances requises pour établir des états financiers selon les Swiss GAAP RPC, les comprendre ou les auditer
- Le bloc «RPC Intensif» est consacré aux recommandations professionnelles spécifiques à la branche et aux thèmes d'actualité

Séminaire récurrent
avec mises à jour



**EXPERT
SUISSE**

Audit
Fiscalité
Fiduciaire

Public cible

Ce programme s'adresse à toutes les personnes qui appliquent les Swiss GAAP RPC pour l'établissement des états financiers, notamment:

- Directeurs financiers ou administratifs et collaborateurs du service financier d'entités appliquant les Swiss GAAP RPC ou susceptibles de les appliquer
- Experts-réviseurs agréés, réviseurs agréés

Objectifs

Ce programme permettra aux participants d'acquérir les connaissances approfondies nécessaires pour appliquer, vérifier et interpréter les comptes annuels individuels et consolidés établis selon les Swiss GAAP RPC. Le cours est orienté sur la pratique.

Méthode

La formation est orientée vers la pratique. Tous les thèmes traités sont illustrés par des exemples pratiques traités individuellement et par groupe durant les cours.

A la fin de chaque journée un quizz (avec solution) est distribué; il permet de contrôler ses connaissances sur les éléments clés qui ont été traités (RPC Compact).

A la fin de la formation, un cas complet d'établissement des comptes selon les RPC est proposé et solutionné individuellement, étape par étape, sous la conduite d'un professionnel (RPC Compact)

Certification (optionnelle)

Le fait de suivre tous les séminaires de RPC Compact vous permet de vous soumettre à un examen. La réussite à l'examen est sanctionnée par la remise d'un certificat».

Si vous suivez seulement une partie de cette série de séminaires, vous recevrez une attestation de suivi de cours. Ce cycle est pris en compte au titre de la formation continue obligatoire des membres d'EXPERTsuisse conformément aux directives concernant la formation continue.

Durée des cours

RPC Compact comprend 5 séminaires (5 journées entières).

RPC Intensif comprend 3 séminaires (deux journées et demie).

Toutes les journées de cours de la série de séminaires Swiss GAAP RPC peuvent être réservées à titre isolé et indépendamment les unes des autres.

Responsables du programme

Vincent Dousse, Licencié HEC, Membre de la Commission Swiss GAAP RPC, Professeur à la HEIG-VD, Chargé de cours HEC Lausanne, Doxior SA, Aubonne

Yves Darbellay, Expert-comptable diplômé, Directeur général – Associé FIDAG SA, Membre de la Commission d'audit EXPERTsuisse, Chargé de cours HEC, Lausanne

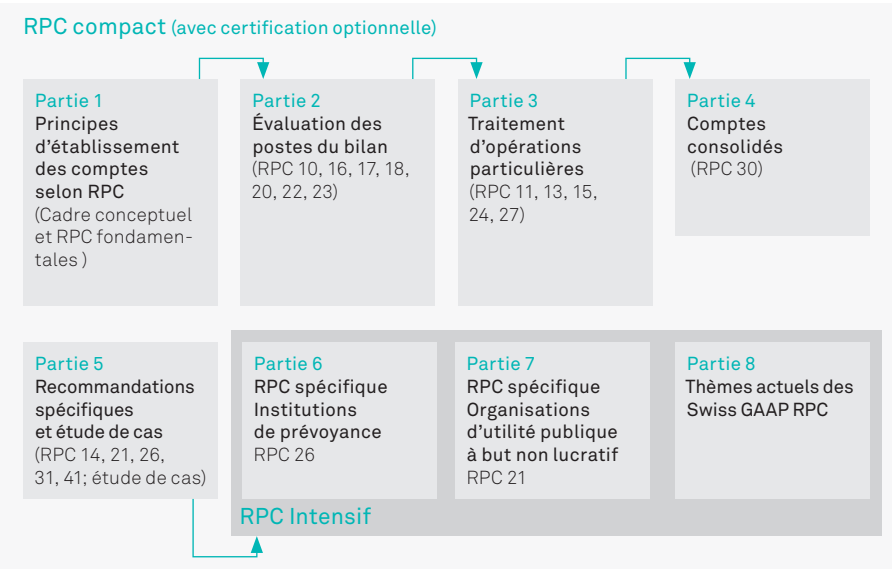
Conférenciers

Yves Darbellay, (voir ci-contre)

Vincent Dousse, (voir ci-contre)

A définir

Cycle de séminaires «Au top avec les Swiss GAAP RPC»



Programme

07.05.2020 RPC Compact	Principes d'établissement et de présentation des comptes selon RPC - Principes fondamentaux des RPC (Cadre conceptuel) - Principes de présentation des comptes - Tableau de flux de trésorerie - Tableau des capitaux propres - Contenu de l'annexe
28.05.2020 RPC Compact	Evaluation des postes du bilan - Titres de l'actif circulant - Stock et contrats de construction - Immobilisations corporelles - Immobilisations incorporelles - Dettes et provisions
18.06.2020 RPC Compact	Traitement d'opérations particulières - Leasing - Opérations de change - Couverture des risques par des instruments financiers dérivés - Transactions avec des actionnaires - Impôts différés
27.08.2020 RPC Compact	Etablissement des comptes consolidés selon RPC - Principes et méthodes de consolidation 1^{re} consolidation et traitement du goodwill - Conversion des états financiers des filiales libellés en devises - Tableau de flux de trésorerie consolidé
17.09.2020 RPC Compact	Eléments clés des recommandations spécifiques et étude de cas - Recommandations spécifiques (RPC 14, 21, 26, 31, 41), 4 périodes - Etude de cas (4 périodes)
04.11.2020 RPC Intensif	Thèmes actuels des Swiss GAAP RPC
11.11.2020 RPC Intensif	Recommandations professionnelles spécifiques à la branche RPC 21 – Organisations d'utilité publique à but non lucratif
03.12.2020 (après-midi) RPC Intensif	Recommandations professionnelles spécifiques à la branche RPC 26 – Institutions de prévoyance

Dates 07.05.2020, 28.05.2020, 18.06.2020, 27.08.2020, 17.09.2020, 04.11.2020, 11.11.2020, 03.12.2020 (après-midi)
Lieu Hôtel de la Paix Avenue Benjamin Constant 5 1003 Lausanne www.hoteldelapaix.net
Prix du séminaire (RPC compact) (journée entière) CHF 600.– par journée, soit CHF 3000 pour les 5 jours de formation (membre et non-membre)
Prix du séminaire (RPC Intensif) (journée entière) CHF 780.– non-membre CHF 680.– collaborateur spécialisé ou expert membre individuel d'EXPERTsuisse
Prix du séminaire (RPC Intensif) (demi-journée) CHF 410.– non-membre CHF 360.– collaborateur spécialisé ou expert membre individuel d'EXPERTsuisse
Sont compris (journée entière) - toute la documentation (version papier et numérique) - café d'accueil, boissons pendant les pauses, eau minérale dans la salle, repas de midi, eau minérale et café - TVA 7,7%
Sont compris (demi-journée) - toute la documentation (version papier et numérique) - café d'accueil, boissons pendant les pauses, eau minérale dans la salle - TVA 7,7%
Directives concernant la formation continue La participation à ce séminaire sera compensée à raison de respectivement 8 heures pour une journée entière et 4 heures pour une demi-journée par EXPERTsuisse.
Examen volontaire Swiss GAAP RPC En cas d'inscription à l'entier du bloc RPC Compact, nous donnons la possibilité de s'inscrire à un examen volontaire. Les détails seront communiqués ultérieurement Prix: CHF 800

Information/Administration

- ☐ Collaborateur spécialisé ou expert
membre individuel d'EXPERTsuisse
- ☐ Alumni membre individuel
d'EXPERTsuisse
- ☐ Membre d'un partenaire en
formation continue
- ☐ Non membre

Nom, Prénom

Adresse professionnelle

Adresse privée

Nom de la société

Rue

Complément éventuel

NPA/Localité

Rue

N° de tél. privé

NPA/Localité

Adresse e-mail privée

N° de tél. professionnel (ligne directe)

- ☐ Facture à l'adresse privée
- ☐ Facture à l'adresse professionnelle
- ☐ Correspondance à l'adresse privée
- ☐ Correspondance à l'adresse professionnelle

Adresse e-mail professionnelle

Par ma signature, j'atteste avoir pris connaissance des Conditions générales de vente (CGV) et de la Déclaration relative à la protection des données d'EXPERTsuisse SA et je les accepte. Vous trouverez les CGV et la Déclaration relative à la protection des données sur notre site Internet.

Lieu/Date

Signature

- ☐ Je souhaite recevoir les dépliant des nouveaux séminaires par e-mail.

Inscription à: EXPERTsuisse SA, Chemin des Croisettes 28, CH-1066 Epalinges, Fax 058 206 05 59 ou via notre site internet www.expertsuisse.ch. Nos CGV et notre Déclaration de protection des données: www.expertsuisse.ch/fr-ch/formation-professionnelle-agb

Convention

Font foi les conditions générales de vente d'EXPERTsuisse SA que vous trouvez publiées sur le site www.expertsuisse.ch. En particulier:

Inscription – conditions générales

Toute inscription doit nous parvenir munie d'une signature manuscrite. Le prix du séminaire est intégralement dû conformément à la facture que vous recevrez après le séminaire.

Délai d'inscription/Annulation:
Un mois avant la date du séminaire

Les inscriptions reçues restent valides même si vous n'avez pas reçu une confirmation d'EXPERTsuisse SA (EXPERTsuisse SA ne répond pas des manquements de distribution électroniques/postale).

Le contenu, le programme, les conférenciers, l'heure, la durée ou le lieu sont sous réserve de modification. En cas de nombre insuffisant de participants, EXPERTsuisse SA se réserve le droit d'annuler le séminaire.

Annulation et implication au niveau des frais

En cas d'empêchement, il est souhaitable de prévoir un remplaçant (auquel cas le statut du participant réel sera considéré). Sinon, les frais d'annulation suivants seront retenus:

Série de séminaires Au TOP avec les Swiss GAAP RPC

RPC Compact

- ☐ 07.05.2020, (Lausanne journée entière)
- ☐ 28.05.2020, (Lausanne journée entière)
- ☐ 18.06.2020, (Lausanne journée entière)
- ☐ 27.08.2020, (Lausanne journée entière)
- ☐ 17.09.2020, (Lausanne journée entière)

RPC Intensif

- ☐ 04.11.2020, Lausanne (journée entière)
- ☐ 11.11.2020, Lausanne (journée entière)
- ☐ 03.12.2020, Lausanne (après-midi)

- ☐ Examen volontaire Swiss GAAP RPC

Annulation jusqu'au délai d'inscription: sans frais
Annulation après délai d'inscription (voir ci-dessus) jusqu'à une semaine avant le séminaire: CHF 200.–
Annulation une semaine avant le séminaire ou en cas de non participation: 100% du prix du séminaire

Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée comme heures de formation continue par EXPERTsuisse. Le certificat de présence vous sera adressé par EXPERTsuisse SA après le séminaire.